

Direction du fleuve et des ports

Amiens

Le 3 juillet 2025

Poste central d'exploitation

Tél mobile : 06-74-83-60-69

AVIS À BATELLERIE

CANAL DE LA SOMME

ECLUSES DE LONG ET PONT-REMY

MANIFESTATIONS : FEUX D'ARTIFICE

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés :

- De l'organisation de spectacles pyrotechniques aux écluses de Long et Pont-Rémy le dimanche 13 et lundi 14 juillet 2025.

La mise en place d'un périmètre de sécurité lors de l'installation des pièces d'artifices et du tir du feu d'artifice impose les restrictions suivantes :

Dimanche 13 juillet 2025 :

- LONG – tir réalisé sur le terre-plein entre le sas de l'écluse et le barrage

Interdiction de s'amarrer sur les rives du canal de la Somme à Long depuis le pont routier de la RD 32 (P.K. 124.680) jusqu'à la confluence du canal de la Somme et de la rivière Somme naturelle (P.K. 124.940) du dimanche 13 juillet à 11H00 au lundi 14 juillet 2025 à 02H00,

Interdiction de franchir l'écluse de Long à compter du dimanche 13 juillet à 11h00 jusqu'au lundi 14 juillet 2025 à 09h00.

Lundi 14 juillet 2025 :

- PONT-REMY – tir réalisé sur le terre-plein entre le sas de l'écluse et le barrage

Interdiction de s'amarrer sur les rives du canal de la Somme à Pont-Rémy depuis le pont routier de la RD 901 (P.K. 131.050) jusqu'à la confluence du canal de la Somme et de la rivière Somme naturelle (P.K. 131.500) du lundi 14 juillet à 11H00 au mardi 15 juillet 2025 à 02H00,

Interdiction de franchir l'écluse de Pont-Rémy à compter du lundi 14 juillet à 11h00 jusqu'au mardi 15 juillet 2025 à 09h00.

Je vous demande de prendre toutes les mesures de précaution que commande le devoir général de vigilance et compte sur votre civilité en vue d'assurer le bon déroulement de ces manifestations.

Pour la Présidente et par délégation
Le chef du service domaine, budget,
comptabilité et subventions
de la direction du fleuve et des ports



Eric GERMAIN